



## Règlement Intérieur et Mode de Fonctionnement

### Année Scolaire 2020/2021



#### Admission:

Nous accueillons les enfants de maternelle dans une classe unique de 3 niveaux de la petite section, à la grande section de maternelle, donc de 3 à 6 ans.

Les enfants doivent être propres.

Nous accueillons les enfants de 6 à 12 ans en classe unique également.

Nous prenons les enfants en cours d'année selon les places disponibles.

Cette année une classe 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> ouvre ses portes.

Entre 12 et 16 enfants seront accueillis dans cette classe de collège.



#### Horaires d'ouverture de l'école:

La scolarité s'étend de septembre à juin inclus.

L'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de **7 heures 30 à 18 heures**.

La classe commence le matin à 9 heures et se termine à 16 heures 30.

Les enfants sont accueillis au sein de la classe le matin en temps de garderie de 7 heures 30 à 9 heures, et le soir de 16 heures 30 à 18 heures. La garderie n'occasionne aucun frais supplémentaire. Attention, la garderie n'est pas un dû, mais un service rendu aux parents.



### Vacances Scolaires :

Les vacances scolaires sont calquées sur les vacances de l'Education Nationale de l'académie de Nice (zone B).

<b>Vacances</b>	<b>Dates</b>
Jour de rentrée scolaire	<b>Mardi 1 septembre 2020</b>
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2020 au soir jusqu'au Lundi 2 novembre 2020 au matin
Noël	Vendredi 18 décembre 2020 au soir Jusqu'au Lundi 4 janvier 2021 au matin
Hiver	Vendredi 19 février 2021 au soir Jusqu'au Lundi 8 mars 2021 au matin
Printemps	Vendredi 23 avril 2021 au soir Jusqu'au Lundi 10 mai 2021 au matin
Vacances d'été	<b>Le mardi 29 juin 2021 au soir</b>

<b>Fériés</b>	<b>Dates</b>
Pâques	Lundi 5 avril 2021
Pont de l'Ascension	Jeudi 13 mai 2021 Vendredi 14 mai 2021
Lundi de Pentecôte	Lundi 24 mai 2021



### Repas du midi et goûter :

Le temps du repas, moment convivial et éducatif, fait partie intégrante du projet pédagogique. Les enfants dressent la table, débarrassent...

Le système LUNCH BOX, permet aux enfants de manger mieux et de faire moins de gâchis. Il nous permet aussi de ne pas être « tenu par le temps ». Ainsi, les enfants ne sont pas obligés de manger tous à la même heure, et peuvent terminer tranquillement une activité, un jeu... sans être contraints par l'horaire imposé d'un repas préparé sur place.

De plus, nous pouvons tenir compte des goûts de chacun, ainsi que des différences culturelles ou médicales (allergies, intolérances...).

Les repas doivent être fournis sous forme de panier repas, qui seront conditionnés par vos soins dans des sacs glacières propres et des boîtes hermétiques, marquées au nom de l'enfant, permettant leur conservation au réfrigérateur. Les repas sont réchauffés au sein de la cuisine d'Happiness School.

L'école n'est pas responsable de la qualité des repas fournis par vos soins. La responsabilité de l'école ne pourrait être engagée en cas d'intoxication alimentaire.



### **La sieste de la classe 3-6 :**

La sieste est assurée en fonction des besoins de chacun.

Un temps calme est proposé aux enfants ne souhaitant pas dormir.

Les parents sont tenus de nous fournir un oreiller et une taie d'oreiller (si cela fait partie de leurs habitudes), ainsi d'une couverture polaire, afin que les enfants puissent reconnaître leur lit.

Surtout, n'oubliez pas doudou et tétine qui sont les bienvenues à la sieste !!!!

Les enfants qui en ont besoin se reposent, dans une salle de repos réservée spécifiquement au temps de repos.

Nous proposons un réveil échelonné, ainsi, le temps de sieste de chacun est respecté. Un enfant qui aura un temps de repos très court, pourra se lever dès qu'il le souhaite pour rejoindre sa classe en activité.



### **Respect des locaux :**

Les enfants passant beaucoup de temps à travailler et à jouer au sol, nous exigeons que les enfants se déchaussent à leur arrivée, et portent des chaussons qui restent à l'école.

L'accès des salles de classe est interdit aux parents pour le respect de l'hygiène, du matériel, de la bonne organisation de l'école, et du respect du plan vigipirate, sauf événements exceptionnels (réunions, fêtes, ateliers...)



### **Les doudous :**

Les doudous sont les bienvenus à l'école. Cet objet transitionnel permet une meilleure adaptation de l'enfant et permet une séparation plus en douceur avec papa et maman. Le doudou permet de garder le lien affectif tout au long de la journée avec la famille et il est très important que les enfants puissent y avoir accès quand le besoin s'en fait ressentir.



### **Les vêtements ou objet personnels, l'hygiène :**

Par mesure de précaution et pour faciliter le travail de chacun, **les affaires personnelles (sacs, vêtements, doudous...) doivent être marquées au nom de l'enfant.**

HAPPINESS SCHOOL décline toute responsabilité en cas de perte de bijoux précieux et d'objets de valeur.

**Les jouets personnels de l'enfant doivent rester à la maison !!** Ils sont interdits à l'école, car ils sont sources de conflits.

En revanche, si votre enfant veut partager avec les autres, un livre, une musique, un jeu de société, quelque chose ramassé dans la nature, un objet insolite trouvé au fond du grenier... qui peut valoriser notre programme éducatif, nous serons toujours très heureux de partager ce moment en classe.



### **Réunion parents et enseignants :**

Il est plus que souhaitable que vous puissiez participer aux réunions d'informations pédagogiques ou que vous fassiez représenter, afin de vous tenir informé de la vie de l'école et du bon fonctionnement des classes.



### **Absence éducateur :**

Attention, une absence d'éducateur ne donnera aucun remboursement de la scolarité des enfants.



### **Sorties Scolaires :**

Vous trouverez joint au dossier d'inscription, un document administratif « Permission de sortie », à remplir et à signer par les 2 parents ou tuteur légaux. Cette permission de sortie est obligatoire pour participer aux sorties pédagogiques proposées par l'école.

Vous serez toujours préalablement informé lorsqu'une sortie sera programmée. Les sorties pédagogiques ne sont organisées que si elles sont en lien direct avec le projet pédagogique du moment. Une participation financière peut être demandée aux familles.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à une ou plusieurs sorties pédagogiques, vous serez dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires de garde en dehors de l'école pendant la sortie.



### Assurances :

**L'assurance de responsabilité civile est obligatoire.**

Les familles sont tenues de présenter à l'école une attestation de leur contrat d'assurance responsabilités civiles et scolaires lors de l'inscription.

Votre enfant ne pourra pas intégrer la classe tant que nous ne serons pas en possession de ce document.



### Absence et retard :

Les familles sont priées d'informer l'école par téléphone de tout retard ou absence de l'élève le jour même.

Les absences en cours d'année ne sont pas remboursées.



### La santé :

Afin de valider l'inscription de votre enfant, il faudra nous fournir :

- Une photocopie du carnet de santé aux pages des vaccinations

Les règles des services sanitaires sont très strictes et ne nous permettent pas d'administrer de médicaments même sur ordonnance. Les enfants malades ne pourront donc pas être admis à l'école. Il est donc utile que vous prévoyez un mode de garde supplémentaire en cas d'urgence.

En cas de fièvre ou maladie, l'école prévient immédiatement les parents afin qu'ils viennent chercher leur enfant.



### Tenue vestimentaire :

Merci de veiller à ce que les enfants aient des tenues adaptées à l'école dans lesquels ils soient à l'aise, (**bonne taille de vêtements ni trop petits ni trop grands, pas de jeans troués, pas de jupes trop courtes, de robes ou de shorts trop courts, pas de vêtements sales**).

Bien sûr, le maquillage est interdit à l'école, ainsi que les vernis à ongle (il faut que ces plaisirs restent exceptionnels pour les fêtes par exemple).



### **Stationnement :**

Il est très facile de stationner à l'école car des parkings sont prévus à cet effet.

Nous vous demandons d'être le plus courtois possible et de savoir faire preuve de civisme en ne vous garant pas n'importe où.

HAPPINESS SCHOOL décline toute responsabilité d'accident de véhicule.

Nous sommes tenus de respecter le plan Vigipirate.

Le parking de l'école doit être utilisé en dépose minute, afin de laisser le moins possible les véhicules devant l'école.

**Nous soussignons ....., parents (ou tuteur légal) de l'enfant ..... avoir pris connaissance du mode de fonctionnement et règlement intérieur de l'école élémentaire privée Happiness School et d'en approuver les dispositions.**

**Veillez parapher chacune des 6 pages du règlement intérieur.**

**Signature des deux parents,**

**Précédée de la mention « Lu et Approuvé »**

**Date, le .....**